

Note Méthodologique : risques liés aux travaux de peinture

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Interventions dans le bâtiment, l'industrie et les services impliquant des travaux de peinture.
- Dangers clés : solvants, incendie/explosion, chutes en hauteur, intoxications.
- Finalité : identifier précisément les risques et orienter vers des solutions adaptées et efficaces.
- Assurer la conformité réglementaire et les bonnes pratiques de prévention.
- Protéger la santé des travailleurs et structurer l'organisation sécurité.

Point clé : La mission combine observations terrain, revue réglementaire et plan d'action, puis un suivi pour pérenniser les mesures.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic exhaustif des risques liés aux travaux de peinture.
- Dresser l'inventaire des agents chimiques dangereux (FDS) et leurs effets.
- Évaluer les risques d'incendie/explosion liés aux solvants inflammables.
- Analyser les contraintes physiques (travail en hauteur, postures).
- Définir des mesures de prévention, modes opératoires sûrs, EPC/EPI et besoins de formation.
- Accompagner la mise en œuvre et le suivi des mesures retenues.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial des pratiques, conditions de travail et non-conformités.
 - Inventaire des agents chimiques utilisés et exploitation des FDS.
 - Évaluation des risques d'incendie/explosion et des expositions.
 - Analyse des contraintes physiques (travail en hauteur, postures pénibles).
 - Rapport détaillé avec préconisations opérationnelles chiffrées.
 - Plan d'action priorisé et réunion de restitution.
 - Recommandations sur organisation, modes opératoires, EPC/EPI et formation.
 - Suivi avec reporting clair de l'avancement.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visites des sites, observations terrain, entretiens avec responsables/opérateurs.
- Collecte d'informations sur les produits et opérations.
- Résultat : cartographie des opérations/risques et premières non-conformités.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue FDS, procédures internes, registres d'exposition/maintenance.
- Analyse des exigences (Code du travail, normes AFNOR, recommandations INRS).
- Résultat : écarts de conformité et exigences applicables formalisés.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Rapport détaillé et préconisations opérationnelles chiffrées.
- Organisation du travail, EPC/EPI, formation et supervision ciblées.
- Résultat : plan d'action priorisé et réunion de restitution.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Appui à la mise en œuvre, audits réguliers et coordination sécurité.
- Points de suivi périodiques et reporting clair aux décideurs.
- Résultat : mesures pérennisées et avancement maîtrisé.

Planning / durée / jalons

Phase	Durée indicative	Format	Jalon clé
Diagnostic initial	1 à 3 jours	Présentiel	Premières conclusions après visite
Analyse documentaire	2 à 5 jours	À distance / Présentiel	Revue de conformité documentaire
Recommandations & plan d'action	1 à 2 semaines	À distance / Présentiel	Réunion de restitution
Suivi & mise en œuvre	Variable selon besoin	Mixte	Audits réguliers et points de suivi

Rôles & responsabilités

Client

- Met à disposition l'accès aux sites, responsables et opérateurs pour les visites/entretiens.
- Fournit les documents requis (FDS, registres d'exposition/maintenance, procédures, plans d'organisation).
- Participe aux ateliers et aux points de suivi; valide les recommandations en restitution.
- Met en œuvre les actions retenues avec l'appui du consultant.

Consultant

- Conduit le diagnostic terrain et l'analyse documentaire/réglementaire.
 - Produit le rapport, les préconisations chiffrées et le plan d'action.
 - Anime la restitution, les audits réguliers et l'appui à la coordination sécurité.
 - Assure le reporting et le suivi de l'avancement.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Fiches de données de sécurité (FDS) des produits utilisés.
 - Registres d'exposition et registres de maintenance.
 - Procédures internes et plans d'organisation de chantier.
 - Liste des produits/solvants utilisés et contextes d'usage.
 - Accès aux sites, zones de travail et équipes pour observations terrain.
 - Documentation réglementaire interne applicable (références et pratiques).
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Réunion de restitution du rapport et validation du plan d'action.
 - Audits réguliers post-implémentation et appui à la coordination sécurité sur chantier.
 - Points de suivi périodiques avec reporting clair aux décideurs.
 - Ateliers participatifs avec les équipes pour favoriser l'adhésion.
 - Revue de conformité réglementaire (Code du travail, normes, INRS) intégrée à la démarche.
 - Mise à jour du plan d'action selon l'évolution des situations et réglementations.
-